



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	6^{eme} (14^{eme})
Nom de site	PARIS DN-DESCHAMPS BIS	Numéro	757508
Adresse du site	93, boulevard du Montparnasse	Hauteur	R + 6 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Ce projet vient remplacer le site qui se situait au 92 boulevard du Montparnasse 75014 et qui est démonté.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/05/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/06/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	24/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une station-relais sur votre secteur pour vous permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou vous permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur Internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 120° et 230°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 10 m au-dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	30° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 230° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

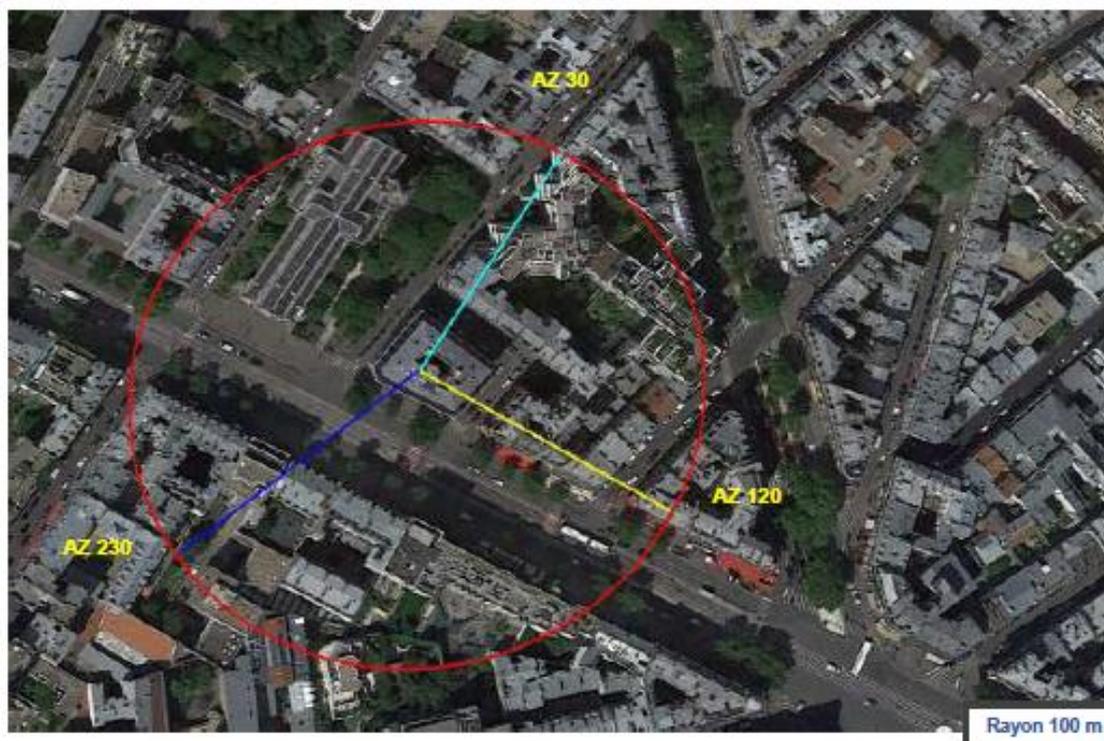
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer sur la terrasse du bâtiment : 1 antenne tube (3 secteurs) fixée sur un mât posé sur l'édicule. Les modules radio installés à proximité de l'antenne.		
Zone technique	Création de la zone technique dans la cour de l'immeuble.		
Hauteur antennes/sol	32,76 m		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

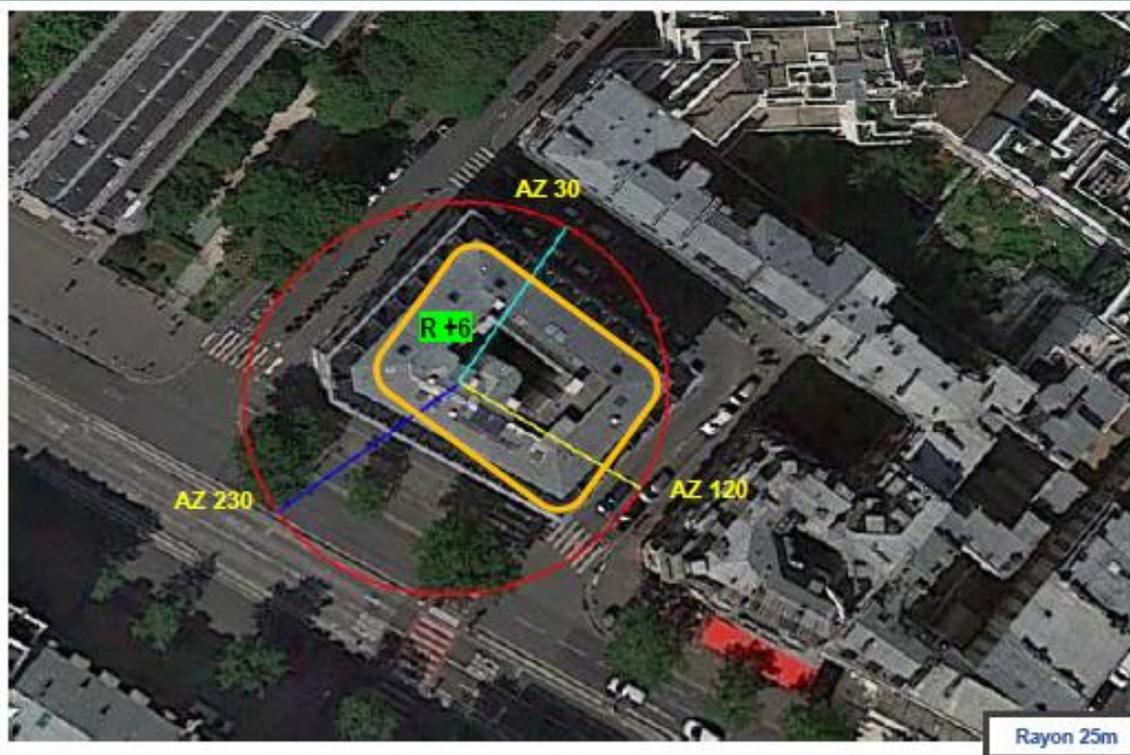
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



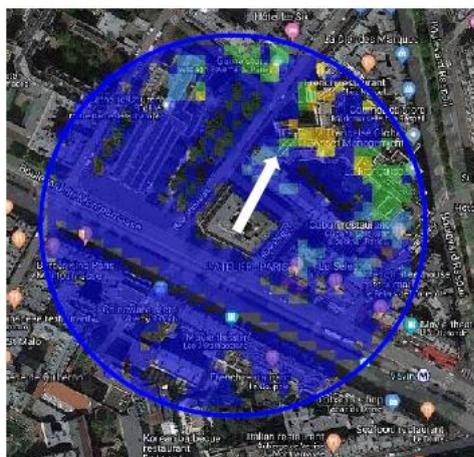
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes

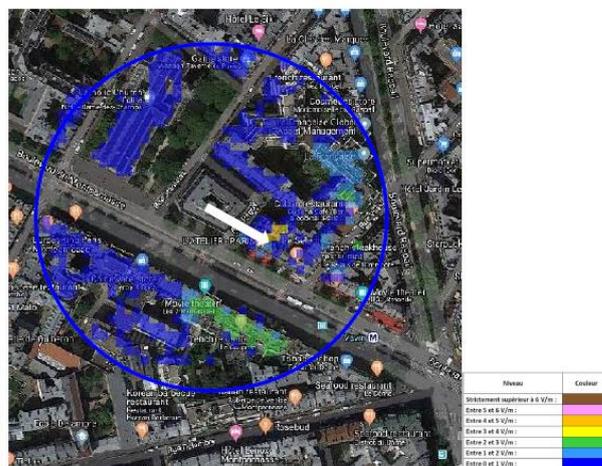


Simulation et conformité au seuil de la Charte

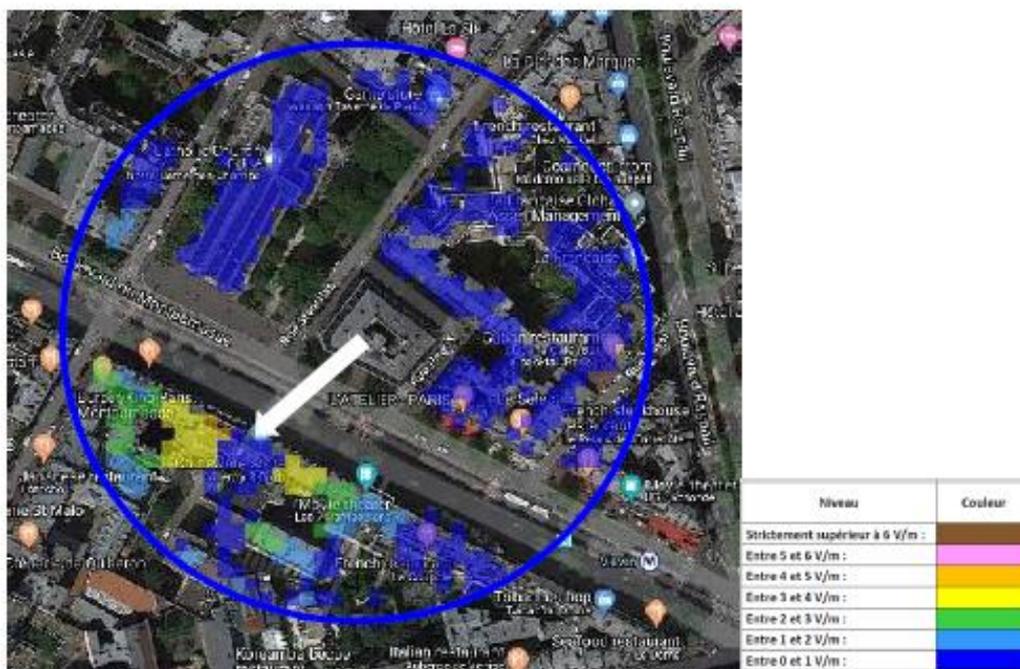
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 29 m.



	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 230°
Niveau maximal	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m
Hauteur	28 m	30 m	29 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Terrasse de l'immeuble



Etat projeté :

Antenne SFR
Modules radio posés contre l'édicule

La zone technique sera installée dans la cour du bâtiment



Vue des Azimuts

Azimut 30°



AZ 120°



Azimut 230°

